

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1426

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

328 386 529 RCS Paris.

CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST.

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.

Capital : 554200.00 EUR.

Adresse : 42, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris.

Précédent propriétaire : 429 580 095 RCS Bobigny. **LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE MAGI.**

Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE MAGI *Forme* : Société d'exercice libéral par actions simplifiée *Adresse du siège* : 8 grande rue 93250 Villemomble *Capital* : 15397.35 EUR *Numéro unique d'identification* : 429580095 *Lieu d'immatriculation* : Bobigny. Société bénéficiaire de la scission : CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST *Forme* : Société d'exercice libéral par actions simplifiée *Adresse du siège* : 42 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris *Capital* : 554200.00 EUR *Numéro unique d'identification* : 328386529 *Lieu d'immatriculation* : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 833603.00 EUR - passif de 207431.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de l'apport de la branche d'activité autonome et complète que représente le Site du 93 et de la branche d'activité autonome et complète que représente le Site du 75 de la Société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE MAGI, la Société Cerballiance Paris et IDF Est augmentera son capital de 3.100 euros, par création de 31 actions de 100 euros de valeur nominale, attribuées aux associés de LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE MAGI - Prime de scission : Compte tenu de la différence entre la valeur nette comptable des Apports et la valeur nominale des actions effectivement créées et émise dans le cadre de l'augmentation de capital de Cerballiance Paris et IDF Est, la prime d'apport s'élèvera à 622.072 euros. . *Date du projet commun de scission* : 17.12.2019. *Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante* : Pour la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE MAGI : 23.12.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Bobigny). Pour la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST : 23.12.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..